UNREDD/PB8/2012/IV/2

PROGRAMME
ONU-REDD

Formulaire de soumission pour le Programme national de Sri Lanka

PROGRAMME ONU-REDD
HUITIÈME RÉUNION DU CONSEIL D'ORIENTATION

25-26 mars 2012
Asunción, Paraguay

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document a été imprimé en nombre limité afin de réduire au minimum l'impact des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. La plupart des documents de réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse: www.unredd.net.

Programme national conjoint (PNC)
Formulaire de demande de crédits au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

1. Soumission au Conseil d'orientation	
Réunion du Conseil d'orientation ☒ n° 8	Réunion intersession ☐
Date de la réunion : 25-26 mars 2012	Date de la décision intersession :

2. Résumé du Programme national conjoint	
Détails du Programme national conjoint	
Pays	Sri Lanka
Intitulé du Programme[1]	Plan de préparation à la REDD+ de Sri Lanka
Partenaire(s)[2] pour la mise en œuvre	Ministère de l'environnement Direction des forêts
Coordonnées des représentants des organismes de l'ONU participants	
Coordinateur résident des Nations Unies et Représentant résident du PNUD Nom : M. Subinay Nandy *Titre :* Coordonnateur résident des Nations Unies et coordonnateur de l'action humanitaire	Coordonnées : *Téléphone :* +94112580691 *Courriel :* subinay.nandy@one.un.org
FAO : *Nom :* M. Patrick Thomas Evans *Titre* : Représentant dans le pays	Coordonnées : *Téléphone :* +94112504672 *Courriel :* FAO-LK@fao.org
PNUE : *Nom* : M. Ibrahim Thiaw Titre : Directeur, Division des politiques environnementales	Coordonnées : *Téléphone :* +254 20 7623508 *Courriel :* ibrahim.thiaw@unep.org
Type de Programme national conjoint	
PNC complet : ☒ Nouveau PNC complet ☐ Suite d'un PNC initial ☐ Autre (expliquer)	PNC initial ☐ Nouveau PNC initial ☐ Suite d'un financement antérieur ☐ Autre (expliquer)

[1] *Le terme "programme" désigne les projets, programmes et programmes conjoints.*
[2] *Se rapporte aux homologues nationaux. Indiquer d'abord l'organisme chef de file.*

3. Résumé exécutif

En tant que signataire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Sri Lanka s'engage à conjurer la menace des changements climatiques dus aux activités humaines dans tous les secteurs, à la fois en renforçant la résilience de sa population et de ses écosystèmes par des mesures d'adaptation, et en réduisant l'intensité des changements climatiques eux-mêmes par des mesures d'atténuation.

Les forêts de Sri Lanka, un cas unique parmi les secteurs d'exploitation des terres dans le pays, peuvent grandement contribuer à l'adaptation et à l'atténuation. Le gouvernement, sous la conduite du Ministère de l'environnement, cherche à optimiser cette contribution en mettant sur pied une stratégie nationale pour la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, la protection, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone forestiers (REDD+).

Les forêts du pays ont une importance mondiale en matière sociale, environnementale et historique. En tant qu'île, Sri Lanka et ses 2 millions d'hectares de forêts regorgent d'espèces animales et végétales endémiques. Elles abritent également les vestiges d'une ancienne civilisation singulière, où le pouvoir reposait entre les mains de ceux qui contrôlaient les voies d'eau et les systèmes d'irrigation. Le peuple autochtone Veddha, bien qu'il soit depuis peu habitué à la vie sédentaire de village, possède de vastes connaissances empreintes de sagesse concernant les remarquables produits et services offerts par ces écosystèmes particuliers.

Comme le pays n'est sorti que tout récemment d'un conflit interne qui l'a affaibli pendant 30 années, de nombreuses régions du pays ont été privées de développement et de croissance économique. Les forêts de Sri Lanka sont donc particulièrement vulnérables à mesure que les routes et d'autres infrastructures gagnent du terrain. En outre, les systèmes de jardins familiaux, connus sous le nom de « forêts analogues », couvrent 22% des terres et constituent la majorité de l'approvisionnement national en bois d'œuvre et de chauffe. Comme les secteurs du thé et du caoutchouc continuent de croître, il est essentiel de préserver cet aspect crucial de l'économie rurale.

La valeur incomparable des forêts de Sri Lanka, et la nature de la menace qui pèse sur elles, font de ce pays un excellent candidat à un Programme national REDD+ percutant. Pour contribuer à la préparation d'un tel programme, le Ministère de l'environnement soumet ce plan de préparation à la REDD (R-PP) à l'attention du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Le présent document de préparation à la REDD présente un plan général visant à guider le pays tout au long de la première des trois phases de la REDD+, la phase de préparation.

3. Résumé exécutif

Le **Volet 1** du document de préparation à la REDD présente brièvement des plans visant à organiser une structure de gestion consacrée au processus de préparation à la REDD+, et à établir des consultations approfondies avec toutes les parties prenantes ayant un intérêt dans le développement et la mise en œuvre d'un programme national REDD+. La Direction des forêts sera au cœur de la structure de gestion. Le Secrétariat chargé des questions relatives aux changements climatiques et la Direction chargée de la protection de la faune et de la flore joueront également un rôle important. Un certain nombre d'organes nouveaux seront créés, notamment un Comité de coordination et de gestion du Programme REDD+, en tant qu'autorité décisionnelle principale, et un Bureau du Programme REDD+ chargé de superviser la mise en œuvre des activités réalisées dans le cadre du plan de préparation à la REDD. Au début, un groupe de gestion des programmes relevant du Programme national ONU-REDD assumera les fonctions du Bureau national REDD+ par intérim, jusqu'à ce que le Bureau soit établi et qu'il soit pleinement opérationnel. Des groupes spéciaux dotés de fonctions consultatives spécifiques interviendront sous la conduite du Comité de coordination et de gestion du Programme REDD+ et du Bureau national REDD +.

Sur la base des expériences issues des consultations multipartites passées concernant la stratégie d'adaptation nationale aux changements climatiques, le plan de préparation à la REDD propose que la Direction des forêts établisse une feuille de route REDD+ et que, par la suite, elle coordonne un Plan stratégique de consultation et de communication ciblé, destiné au Programme national REDD+. Il devra fondamentalement respecter les principes du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Afin de superviser le processus relatif au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, un Forum composé d'organisations de la société civile, de représentants des peuples autochtones et d'autres parties prenantes non-gouvernementales sera institué, et il exercera des fonctions consultatives importantes au sein de la structure de gestion REDD+.

Avec le **Volet 2**, les organes relevant de la structure de gestion REDD+ élaboreront une stratégie de politiques et de mesures à appliquer dans le cadre du Programme national REDD+. Pour commencer, il conviendra de réaliser une évaluation complète des politiques et des dispositions légales pertinentes. Les nombreuses études sur la diversité biologique des forêts qui ont été réalisées depuis 2006, dans le cadre du Plan directeur relatif au secteur forestier, en vigueur jusqu'en 2020, ainsi que les consultations menées pendant la préparation du présent plan de préparation à la REDD, constitueront les principales sources d'information en la matière. Les modèles relatifs au régime foncier des forêts et aux droits concernant leur utilisation, ainsi que les expériences préalables faisant état d'une participation des communautés dans la gestion des forêts, seront également étudiés avec attention.

Les causes sous-jacentes de la déforestation et de la dégradation des forêts ont été provisoirement identifiées et elles seront vérifiées afin d'élaborer des stratégies REDD+ appropriées. Les données utilisées pour la formulation du Plan directeur relatif au secteur forestier en 1995 ont montré que les taux de déforestation étaient à leur plus haut niveau pendant les années 1980, mais qu'ils ont baissé après 1990 avec l'introduction d'un moratoire sur l'exploitation des forêts naturelles, et l'éclatement du long conflit interne qui a sévi pendant les deux décennies suivantes. Cependant, la surexploitation des forêts restantes se poursuit, et les consultations menées pendant l'élaboration du plan de préparation à la REDD indiquent que la plupart des facteurs sont liés soit à des questions économiques (par exemple, demande en faveur de cultures de plantation comme le thé et le caoutchouc, et augmentation générale du niveau de vie en milieu rural), soit à des questions de gouvernance (par exemple, inadéquation entre les objectifs de durabilité à long-terme du gouvernement central et les priorités de développement à court terme des hommes politiques et des responsables locaux.) Pendant la phase de préparation, il sera nécessaire de réaliser des études plus exhaustives sur les tendances concernant les systèmes de jardins familiaux et le rôle des parties prenantes du secteur privé et de l'agro-industrie, afin de mettre en place des stratégies REDD+ appropriées. Le plan de préparation à la REDD décrit à grands traits un certain nombre d'options stratégiques révélatrices qu'il convient d'examiner dans le cadre de la phase de préparation. Ces options seront soumises à un processus de consultation et à une analyse, notamment en ce qui concerne leurs coûts et leurs avantages respectifs.

3. Résumé exécutif

Le **volet 2** décrit également sommairement les conditions générales nécessaires à un Programme national REDD+ viable, en matière de structures institutionnelles et juridiques, et d'appui financier. Dans le cadre du plan de préparation à la REDD, ces aspects seront analysés et des recommandations seront formulées afin de déterminer le cadre pour la mise en œuvre de REDD+ à Sri Lanka. Cela comprendra la mise sur pied d'un plan d'action pour le renforcement des capacités à l'intention de toutes les parties prenantes afin de veiller à la mobilisation des connaissances, des aptitudes et des compétences appropriées, à tous les niveaux, dans le but d'élaborer et d'appliquer des stratégies REDD+. Les groupes spéciaux relevant de la structure de gestion REDD+ élaboreront également un système de normes sociales et environnementales adaptées au pays, qui doivent être arrêtées afin de respecter les garanties énoncées dans les Accords de Cancún. Un processus de consultation multipartite établira des indicateurs nationaux qui permettront un contrôle objectif du Programme national REDD+ à la lumière de ces normes.

Le **volet 3** du plan de préparation à la REDD décrit l'élaboration d'un niveau d'émissions de référence national, ou niveau de référence, de sorte que le futur Programme REDD+ soit doté d'une base sur laquelle les futures réductions et absorptions d'émissions pourront être évaluées, et les résultats vérifiés. Au titre de ce volet, l'accent sera mis sur la collecte de données et les systèmes de gestion de l'information, ainsi que sur les compétences spécifiques pour poursuivre ces activités dans le cadre d'un Programme national REDD+ complet.

Le **volet 4** décrit dans les grandes lignes comment Sri Lanka mettra en place des systèmes de surveillance des forêts améliorés ainsi que des méthodes pour mesurer, notifier et vérifier les activités menées dans le cadre de REDD+. Pour réussir la réalisation des activités au titre de ce volet, il sera essentiel d'identifier les données d'activité, qui doivent être collectées pour chaque stratégie REDD+ potentielle, ainsi que le coefficient d'émissions correspondant. A la fin de la phase de préparation, les systèmes de surveillance des forêts et les systèmes de mesure, de notification et de vérification, seront intégralement testés dans des sites pilotes, des méthodes de surveillance participative des forêts y seront notamment incorporées selon ce qui convient.

Le **volet 5** comprend un cadre fondé sur les résultats. Il donne des informations sur les réalisations, les activités et les prévisions budgétaires concernant les cinq résultats suivants :

RÉSULTAT 1 : Consensus national sur le Programme REDD+ de Sri Lanka

RÉSULTAT 2 : Mécanismes de gestion qui contribuent au processus national de la REDD+

RÉSULTAT 3 : Meilleure sensibilisation et engagement concret des parties prenantes.

RÉSULTAT 4 : Stratégie nationale REDD+ et cadre de mise en œuvre

RÉSULTAT 5 : Suivi et résultats concernant la mesure, la notification et la vérification des activités REDD+ menées.

Enfin, le **volet 6** présente le cadre de suivi relatif au Programme national ONU-REDD qui s'étend sur trois ans.

4. Budget du Programme national (source de financement ONU-REDD exclusivement)*					
Résultats	**Total national (en dollars)**	**Allocations de fonds canalisées ("pass through")**	**FAO (en dollars)**	**PNUD (en dollars)**	**PNUE (en dollars)**
Résultat 1 : Consensus national sur le Programme REDD+ de Sri Lnaka	275 000		170 000	105 000	0
Résultat 2 : Mécanismes de gestion qui contribuent au processus national de la REDD+	675 000		635 000	40 000	0
Résultat 3 : Meilleure sensibilisation et engagement concret des parties prenantes	593 000		0	220 000	373 000
Résultat 4 : Stratégie nationale REDD+ et cadre de mise en œuvre	810 000		320 000	490 000	0
Résultat 5 : Suivi et résultats concernant la mesure, la notification et la vérification des activités REDD+ menées	1 385 318		1 285 000	60 000	40 318
Total partiel	3 738 318		2 410 000	915 000	413 318
Coûts d'appui indirects	261 682		168 700	64 050	28 932
Total général (en dollars)	4 000 000		2 578 700	979 050	442 250

NOTES :

- Les allocations budgétaires doivent être ventilées sur la base des "rubriques budgétaires harmonisées" de l'UNDG et communiquées au secrétariat du Programme ONU-REDD (qui les transmet à l'Agent administratif) avec le document du PNC signé. Voir l'Annexe 1.

- À la demande et avec l'approbation des trois organismes de l'ONU participants et du gouvernement, les allocations budgétaires par organisme peuvent faire l'objet d'une révision sous réserve que l'allocation budgétaire totale ne soit pas modifiée.

5. Examen du secrétariat		
Critères de soumission		
(a)	Le PNC est-il conforme au document-cadre du Programme ONU-REDD ?	Oui ☒ Non ☐ Ne sais pas ☐
(b)	Le Coordonnateur résident des Nations Unies a-t-il participé à la présentation du PNC ?	Oui ☒ Non ☐ Ne sais pas ☐
(c)	La documentation de la (des) réunion(s) dans le pays est-elle jointe ?	Oui ☒ Non ☐ Ne sais pas ☐
(d)	L'homologue du gouvernement national (ou son remplaçant) a-t-il participé à la validation ?	Oui ☒ Non ☐ Ne sais pas ☐
(e)	Des représentants de la société civile/des populations autochtones ont-ils participé à la validation, conformément au Guide opérationnel du Programme ONU-REDD[3] ?	Oui ☒ Non ☐ Ne sais pas ☐
(f)	Le PNC est-il conforme au format requis *(y compris page de présentation, cadre de résultats, etc.)* ?	Oui ☒ Non ☐ Ne sais pas ☐
(g)	Le PNC est-il conforme au Règlement intérieur et aux orientations opérationnelles appropriées du Programme ONU-REDD ?	Oui ☒ Non ☐ Ne sais pas ☐
(h)	L'allocation budgétaire requise est-elle fournie (voir section 3 ci-dessus) ?	Oui ☒ Non ☐ Ne sais pas ☐
(i)	Les coûts d'appui indirects se situent-ils dans les limites approuvées ?	Oui ☒ Non ☐ Ne sais pas ☐
(j)	Le résumé du Programme est-il terminé ? *(pour affichage sur le site Internet)*	Oui ☒ Non ☐ Ne sais pas ☐
(k)	Le rapport intérimaire est-il joint ? *(pour financement supplémentaire uniquement)*	Oui ☐ Non ☐ Ne sais pas ☐

[3] Dans ce contexte le(s) représentant(s) sera (seront) désigné(s) de l'une des manières suivantes :
i. Représentant(s) auto-désigné(s) remplissant les conditions suivantes :

- Sélection en vertu d'un processus consultatif participatif,
- Ayant une couverture ou des réseaux au niveau national,
- Expérience préalable de collaboration avec le gouvernement et le système des Nations Unies,
- Expérience avérée en qualité de représentant, recevant des contributions d'un large éventail d'organisations de la société civile / des populations autochtones, les consultant et leur fournissant des informations en retour.

ii. Représentant(s) ayant participé à une mission de définition du champ d'application et/ou de formulation d'un Programme et membre(s) de l'organe consultatif d'un Programme ONU-REDD établi suite à la mission
iii. Personne(s) reconnue(s) comme représentant(s) légitime(s) d'un réseau national de la société civile et/ou d'organisations des peuples autochtones (par ex. le Comité directeur national du FEM pour les petites subventions ou le Comité de direction du Programme national pour les forêts)

5. Examen du secrétariat
Si la réponse à l'une quelconque des questions ci-dessus est "Non" ou "Ne sais pas", ou si d'autres explications sont nécessaires, prière de l'indiquer ici : Sri Lanka présente son plan en utilisant le modèle harmonisé de document de préparation à la REDD, commun au Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) et au Programme ONU-REDD. Un « document de Programme national », contenant des éléments spécifiques au Programme ONU-REDD (page de garde, modalités d'application) sera produit préalablement à la signature.

5. Examen du secrétariat	
Questions à examiner	
(l)	Appropriation du PNC par les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales
Le document révèle une appropriation évidente des institutions gouvernementales suivantes : la Direction des forêts, clairement identifiée dans le Plan de préparation à la REDD+ comme l'organisme de mise en œuvre principal, la Direction chargée de la protection de la faune et de la flore et le Ministère de l'environnement. Les deux premières institutions sont chargées de la gestion des ressources forestières de Sri Lanka. Quant à la troisième, elle intervient en tant que coordonnatrice pour la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les parties prenantes non-gouvernementales concernées d'après le document se composent d'organisations non-gouvernementales (ONG), d'organisations communautaires, de représentants du peuple autochtone Veddha et de représentants du secteur privé. Les examinateurs recommandent que le renforcement des capacités des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales soit un élément essentiel du processus de préparation à la REDD+ à Sri Lanka, afin de leur permettre de remplir leur rôle dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national et d'en garantir l'appropriation totale.	
(m)	Degré de consultation, de participation et d'engagement
Le document révèle et décrit l'engagement profond et soutenu d'un large éventail de parties prenantes dans le cadre de l'élaboration du plan, fondé sur les expériences précédentes et les mécanismes en vigueur établis dans le cadre d'une variété de projets et d'autres initiatives menées au cours des dernières décennies. Les éléments suivants en attestent : ▪ La déclaration des participants de l'atelier sur l'examen du Plan national de préparation à la REDD, organisé à Colombo le 12 janvier 2012, afin d'examiner le projet de Plan, qui a rassemblé plus de 40 participants et qui a été signé par 38 d'entre eux. Bien que l'on constate une faible participation des organisations non-gouvernementales et des organisations communautaires, surtout par rapport à la participation de la Direction des forêts, les trois organisations non-gouvernementales représentent largement les intérêts des organisations non-gouvernementales et des organisations communautaires. Par exemple, la fédération Green Movement of Sri Lanka, qui œuvre pour la nature et les peuples, rassemble 153 organisations non-gouvernementales et organisations communautaires, entre autres, et elle est représentée dans 11 instances nationales et 13 instances internationales ; ▪ Les ONG et organisations communautaires ont participé aux travaux dès le départ, et des	

5. Examen du secrétariat	
Questions à examiner	
ateliers régionaux de sensibilisation ont été convoqués lors de l'accès à la REDD, suivis par des ateliers organisés à Colombo pour élaborer le plan et valider les facteurs de la déforestation, plus deux ateliers à Kanneliya afin de guider l'engagement des communautés locales.	
(n)	Efficacité du Programme, cohérence avec les stratégies des pays et autres initiatives pertinentes, et rentabilité
Le Programme est cohérent avec les stratégies nationales, en particulier avec le Plan directeur relatif au secteur forestier, en vigueur jusqu'en 2020, et les stratégies et plans du Ministère de l'environnement. Comme le soulignent les examinateurs indépendants, il se peut que la fin des troubles civils entraîne facilement une augmentation soudaine de la déforestation dans le pays. Il serait utile d'indiquer les plans de développement sectoriel récents, si disponibles, et leurs incidences potentielles sur la déforestation et la dégradation des forêts. Aucun information n'est communiquée sur le cofinancement du gouvernement. Afin de garantir la durabilité du Programme, il est recommandé de mentionner toutes les sources de cofinancement (y compris en nature) qui témoigne de l'engagement du gouvernement à mettre en œuvre et à poursuivre les efforts soutenus par le Programme. Les examinateurs recommandent d'établir des dispositions favorables à un Groupe de la gestion des programmes efficace, ayant autorité pour prendre des décisions et diriger le Programme de manière semi-indépendante, transparente et responsable.	
(o)	Gestion des risques et chances de succès
Le document identifie un certain nombre de risques et d'hypothèses dans le cadre de suivi, se rapportant notamment à des mécanismes de coordination efficaces, à la volonté politique, à la participation des parties prenantes et aux conditions qui la favorisent, à l'accès aux informations venant de zones éloignées, aux obstacles juridiques qui se dressent contre le partage des avantages, l'accessibilité des données et les garanties convenues entre les parties prenantes. Comme l'ont souligné les examinateurs indépendants, le secrétariat recommande d'approfondir les stratégies afin de réduire les principaux problèmes, en particulier en ce qui concerne : ▪ L'absence d'un mécanisme de coordination précis pour la gestion de l'environnement ; ▪ La distinction imprécise entre les régimes et droits fonciers officiels et informels, et entre les droits prévus par la loi et les droits coutumiers, et ses conséquences pour la participation des communautés rurales à la REDD+.	

5. Examen du secrétariat
Questions à examiner
Autres éléments : Le secrétariat estime que les examinateurs indépendants ont fait des recommandations importantes qui devraient être incorporées au document préalablement à la signature, tout en reconnaissant que certaines recommandations sont pertinentes pour la phase de mise en œuvre et qu'il faut s'intéresser à la question des ressources. Il est important de noter qu'aucune autre initiative multilatérale ne soutient les efforts de la REDD+ à Sri Lanka, et que le document de préparation à la REDD du pays constitue le premier plan général en faveur de la préparation à la REDD+. C'est pourquoi des études techniques fondamentales (par exemple, des analyses approfondies sur les facteurs de la déforestation) n'ont pas encore été menées, et il est prévu de les réaliser dans le cadre de l'exécution du plan de préparation à la REDD. Enfin, Sri Lanka est le premier pays non membre du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) à élaborer un plan de préparation à la REDD en utilisant le modèle harmonisé. Un document d'accompagnement faisant office de convention de subvention sera établi et signé après que les recommandations des examinateurs indépendants, du secrétariat et du Conseil d'orientation aient été prises en considération.

6. Examen technique indépendant		
(a)	Un examen technique indépendant a-t-il été entrepris ?	Oui ☒ Non ☐
Si non, pourquoi ?		

6. Examen technique indépendant

Synthèse de l'examen technique indépendant

Le secrétariat a adressé le plan de préparation à la REDD de Sri Lanka à trois examinateurs techniques indépendants, en janvier 2012. Les examinateurs ont relevé les points suivants :

- Le caractère exhaustif du plan de préparation à la REDD à l'appui des efforts de la Direction des forêts visant à mettre en œuvre la REDD+ à Sri Lanka ;
- L'engagement profond et soutenu d'un large éventail de parties prenantes dans le cadre de l'élaboration du plan, fondé sur les expériences précédentes et les mécanismes en vigueur établis dans le cadre d'une variété de projets et d'autres initiatives menées au cours des dernières décennies ;
- Le grand nombre de consultations engagées avec une multitude de parties prenantes, comme le montre la déclaration des participants de l'atelier national sur l'examen du plan de préparation à la REDD et les évènements organisés au cours de cette préparation, tout en soulignant le fait que, à l'heure actuelle, la compréhension des avantages de la REDD est encore limitée ;
- Le lien fort entre le plan et d'autres politiques passées et présentes, et la situation économique actuelle ;
- Le degré d'appropriation nationale, tout en reconnaissant la nécessité d'élargir et de rechercher le soutien politique le plus élevé ;
- L'identification détaillée des risques et des hypothèses dans le cadre de suivi, et la nécessité d'approfondir les stratégies visant à atténuer certains des risques principaux ;
- La cohérence du plan avec la Stratégie du Programme ONU-REDD ;
- La nécessité de donner des précisions sur les différences entre la déforestation et la dégradation des forêts, et les incidences pour les différents types de forêts de Sri Lanka, ainsi que sur la mise en œuvre de la Stratégie REDD+.

Les examinateurs formulent les recommandations suivantes :

- Préciser la différence entre la déforestation et la dégradation des forêts (ces expressions sont toujours associées comme s'il n'y avait pas aucune différence entre les deux et aucune différence au niveau géographique), en soulignant le potentiel de la réduction de la dégradation et de la mise en valeur des forêts dans le cadre de la REDD+, qui peut jouer un grand rôle dans un pays comme Sri Lanka ;
- Identifier les avantages et les inconvénients (coûts, faisabilité, acceptation, économies potentielles de carbone par hectare) liés à l'exploitation de différents types de forêts (y compris les forêts sèches et les zones intermédiaires) ;
- Etudier les moyens d'incorporer les « homegardens » (les jardins familiaux) dans le cadre de la REDD à Sri Lanka ;
- Donner des informations sur la définition actuelle des forêts soumise par Sri Lanka à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et ses implications pour le plan de préparation à la REDD ;
- Lister les moyens dont disposent Sri Lanka pour traiter les facteurs qui sous-tendent réellement la déforestation et/ou la dégradation des forêts ;
- Approfondir l'analyse des taux de perte et des conséquences de la fin des troubles civils sur la déforestation dans la section relative aux niveaux d'émissions de référence ;
- Approfondir la section relative à la gestion des risques, en clarifiant la stratégie favorable à leur atténuation ;
- Réaliser une analyse solide sur l'éventail d'options réellement accessibles à Sri Lanka pour l'élaboration de politiques susceptibles de réduire les taux de déforestation, les taux de dégradation (considérés séparément), et de renforcer les stocks de carbone forestiers, réaliser notamment une évaluation de la stratégie susceptible d'aboutir aux meilleurs résultats, compte tenu du scénario de référence possible ;
- Simplifier le document en laissant toutes les informations essentielles à la compréhension des stratégies dans le corps du texte, et en évitant de répéter les informations dans les annexes (par exemple, il y a 3 tableaux concernant les facteurs, 1 dans le corps du texte et 2 dans les annexes) ;
- Mieux tenir compte des enseignements tirés suite aux activités de projet déployées dans le cadre des

6. Examen technique indépendant
différents volets du plan de préparation à la REDD ; • Recenser les priorités relatives à chaque Résultat, y compris le travail préparatoire à faire avant d'entrer dans la phase de préparation à la REDD+ ; • Donner les informations requises sur les facteurs et leurs impacts sur les valeurs de carbone et les valeurs sans carbone, et leur pertinence pour les différentes régions de Sri Lanka. Ces données peuvent être utilisées (au moins au début) en vue d'élaborer des politiques et des stratégies adéquates, et des activités associées, afin de s'attaquer aux facteurs prioritaires. Utiliser une approche similaire lorsqu'il s'agit de sélectionner les réservoirs de carbone à contrôler et le niveau du GIEC à utiliser. Utiliser les niveaux supérieurs pour les catégories principales ; • Revoir le plan de préparation à la REDD afin de mener le programme avec des objectifs réalistes, en respectant une feuille de route et les étapes prévues, etc. ; • Revoir le calendrier proposé qui semble très ambitieux ; • Le cadre de suivi ne devrait pas seulement viser l'efficacité des activités conformément aux indicateurs, mais également le respect des budgets respectifs ; • Préparer une note d'information dans le cadre du Plan stratégique de communication et de consultation, qui présentent brièvement les éléments constitutifs de ce plan de préparation à la REDD, les processus qui l'animent et les mécanismes utiles à la coordination et à la collaboration ; • Présenter clairement les étapes essentielles ainsi que les autres moments où les parties prenantes, en particulier les organisations non-gouvernementales, les peuples autochtones et les organisations communautaires devraient s'engager dans le processus ; • Tenir compte des capacités techniques et des besoins en ressources humaines du Secrétariat chargé des questions relatives aux changements climatiques, notamment en ce qui concerne la préparation d'inventaires relatifs aux gaz à effet de serre, l'établissement de rapports au titre du système de mesure, de notification et de vérification relatif à la REDD+, et l'établissement et l'institutionnalisation de mécanismes en vue de coordonner les activités du Secrétariat avec d'autres secteurs ; • Tenir compte de la nécessité de créer un groupe de la gestion des programmes efficace, habilité par le document du Programme national à prendre des décisions et à diriger le Programme d'une manière semi-indépendante, transparente et responsable, sur la base des dispositions prévues dans le mandat ; • Donner des précisions sur les allocations budgétaires et les origines de ces chiffres (par exemple consultants nationaux contre consultants internationaux, équipements et autres coûts d'investissement, etc.) ; • Approfondir l'analyse des capacités et des aptitudes des secteurs des forêts, et de la faune et de la flore, à faire appliquer les lois et les politiques ; • Envisager l'utilisation des réserves internationales du programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) comme sites de démonstration propices à des avantages multiples ; • Mentionner le mécanisme d'examen de la conservation nationale, son importance nationale et ses implications pour la conservation des forêts ; • Indiquer la taille des échantillons utilisés pour l'étude d'évaluation de la gouvernance, conçue pour estimer la qualité de ces données. D'autres observations détaillées sont disponibles dans les rapports complets sur les examens indépendants, intégrés à la documentation de la réunion du Conseil d'orientation. Le secrétariat préconise que les recommandations soient incorporées au plan de préparation à la REDD et qu'elles accompagnent le document du Programme national préalablement à la signature et au transfert des fonds, tout en reconnaissant que certaines recommandations sont pertinentes pour l'application du plan de préparation à la REDD et du document du Programme national.

7. Réponse du secrétariat

- ☐ Présenter des observations et demander que la proposition soit soumise de nouveau lors d'une réunion ultérieure du Conseil d'orientation
- ☐ Présenter des observations à traiter avant de les transmettre à la prochaine réunion du Conseil d'orientation
- ☐ Transmettre au Conseil d'orientation (le cas échéant avec des commentaires) avec une recommandation de financement de parties ou de phases spécifiques (notamment la phase de démarrage) du PNC
- ☒ Transmettre au Conseil d'orientation (le cas échéant avec des commentaires) avec une recommandation de financement du PNC.

Explication de la réponse :

Le secrétariat considère la demande de Sri Lanka conforme à la Stratégie, au Règlement intérieur et au Guide opérationnel du Programme ONU-REDD. La proposition atteste d'une appropriation solide du gouvernement et d'un processus de consultation initial suffisant, ainsi que d'un plan exhaustif en faveur de la préparation de la REDD+ dans le pays. Les examinateurs ont formulé d'importantes recommandations, qui devraient être incorporées dans le document préalablement à la signature et au transfert de fonds. Le secrétariat recommande au Conseil d'orientation d'approuver la demande d'allocation de fonds.

8. Décision du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

Décision du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD :

- ☐ Approbation du PNC complet, selon l'allocation budgétaire prévue à la section 4
- ☐ Approbation du PNC initial, selon l'allocation budgétaire prévue à la section 4
- ☐ Approuvé avec un budget révisé de …… dollars
- ☐ Approuvé avec des modifications/conditions
- ☐ Reporté/renvoyé avec des observations pour examen ultérieur

Remarques :

8. Décision du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

M. Rodrigo Mussi Buzarquis
Directeur de la planification stratégique, Secrétariat chargé de l'environnement, Paraguay
Coprésident, Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

_____
Signature

M. Ibrahim Thiaw
Directeur de la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales, Programme des Nations Unies pour l'environnement
Coprésident, Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

_____
Signature

9. Examen de l'Agent administratif

Mesure prise par l'Agent administratif : Fonds d'affectation spéciale multipartenaires, Bureau de gestion, PNUD

☐ Le programme est conforme aux dispositions du Protocole d'accord (MoU) du FASM pour le Programme ONU-REDD et aux arrangements administratifs standards avec les donateurs.

Agent administratif :
Bisrat Aklilu, Coordonnateur exécutif, Fonds d'affectation spéciale multipartenaires
Bureau de la gestion, Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du FASM

…… ……..
Signature Date

Annexe 1 : Budget standard du Programme conjoint

CATÉGORIE	DESCRIPTION	COÛT UNITAIRE	NOMBRE D'UNITÉS	MONTANT**
1. Fournitures, produits de base, équipement et transport				
2. Personnel (employés, consultants et déplacements)				
3. Formation des homologues				
4. Contrats				
5. Autres coûts directs				
Total des coûts du Programme				
Coûts d'appui indirects***				
TOTAL GÉNÉRAL**				

**** L'AA demande seulement que soient indiqués le "MONTANT", le "Total des coûts du Programme", les "coûts d'appui indirects" et le "TOTAL GÉNÉRAL". Il est possible que le Comité directeur demande des détails complémentaires, qui pourront être précisés dans le présent budget.
*** Les coûts d'appui indirects doivent correspondre au taux ou à la fourchette indiqués dans le mandat du Fonds (ou le document de Programme Conjoint), au MoU et aux arrangements administratifs standards relatifs au Programme conjoint en question. Les coûts indirects des organismes participants recouvrés à travers les coûts d'appui au programme s'élèvent à 7%.
Tous les autres coûts encourus par chacun des organismes des Nations Unies participants dans la conduite des activités dont il est responsable au titre du Fonds seront recouvrés sous forme de coûts directs, conformément à la résolution 62/209 de l'Assemblée générale de l'ONU (principe de recouvrement intégral des coûts, Examen triennal de la politique générale 2008).

Remarque : Le budget doit être présenté sous cette forme pour les allocations budgétaires de chaque organisme participant à un Programme national conjoint, en plus du budget total pour l'ensemble du Programme Conjoint.